

Additions au compte-rendu de la 36e Assemblée générale

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le Collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses**

Band (Jahr): **12 (1938)**

Heft 2: **Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles**

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le propre des théoriciens de la documentation est de concevoir le problème dans son ensemble. Ils sont naturellement amenés dans la pratique à porter surtout leur attention et leurs efforts sur les points que les bibliothèques laissent de côté de propos délibéré, ou faute de moyens, ou par indifférence. Mais ils s'efforcent en principe d'utiliser et de coordonner tous les moyens documentaires susceptibles d'être utiles aux chercheurs.

Une enquête faite récemment par notre Bibliothèque nationale, en collaboration avec la «Studiengruppe für Literaturnachweis», montre que beaucoup de bibliothèques spéciales dans notre pays — soit une soixantaine — constituent ce que les documentalistes appellent des «centres de documentation» et que plusieurs de nos bibliothèques générales possèdent des services de cette nature. Il n'y a donc pas de cloisons étanches et il ne doit pas y en avoir. Notre petit pays a besoin de l'union de toutes ses forces. Nous ne savons si et quand le «Réseau mondial de la documentation» se réalisera. Mais il est certain que, si nous le voulons, nous pouvons établir un réseau suisse, c'est-à-dire certaines relations grâce auxquelles bibliothèques et centres de documentation (pour autant que ces derniers sont distincts des premières) se rendraient de mutuels services. L'Association des bibliothécaires agira dans l'esprit de ses meilleures traditions, en contribuant à cette entente, pour le profit de nos travailleurs intellectuels de toutes conditions. Comme le disait M. Otlet au Congrès de Paris : «De l'inondation par le livre, il faut faire une irrigation bienfaisante». Pour cette œuvre, il n'est pas trop de tous les concours.

Marcel Godet.

Additions

au compte-rendu de la 36^e Assemblée générale

Le compte-rendu de l'assemblée de l'Association des bibliothécaires suisses à Genève, publié dans les *Nouvelles* du 11 décembre 1937 doit être complété sur les points suivants :

Page 108 : a) A la suite de son rapport, M. Godet donne connaissance des propositions du comité (qui figurent à la page 109).

b) M. Mathys fait suivre sa communication de propositions qui, ainsi que son exposé, seront imprimés dans le prochain numéro des *Publications* de l'A. B. S., conformément à la décision de l'assemblée.

Page 109 : c) Le rapport de M. Janicki et les suggestions qu'il y a jointes prendront place également dans ladite publication.

Après l'audition de ces différents rapports et de celui de M. Lutz, le président, M. Bloesch, lit à nouveau les propositions du comité et les met aux voix. L'assemblée les adopte et en confie l'exécution au comité (voir p. 109 le texte de ces résolutions).

A. B.

A la liste des participants à l'assemblée, il faut ajouter le nom de M. H. Lokay, directeur de l'Office romand de documentation à Genève.

Neue Mitglieder

Es sind folgende Herren als neue Mitglieder in die Vereinigung aufgenommen worden:

G. Stöckli, Bibliothek der Oberpostdirektion Bern.

E. Rickli, Bibliothek der Oberpostdirektion Bern.

C. Frachebourg, Bibliothek der Telegraphen- und Telefonverwaltung.

W. Schiess, Bibliothek der Telegraphen- und Telefonverwaltung.

A. Kaspar, Bibliothek der Schweiz. Bundesbahnen.

R. Calame, Bibliothek der Oberzolldirektion.

Vorlesungen an Schweizerischen Universitäten

im Sommersemester 1938

In Basel liest Dr. phil. Albert Bruckner, Assistent am Staatsarchiv, über *Mittelalterliche Bibliotheken und Skriptorien* (mit Uebungen), 2 Stunden.

In Bern liest Dr. phil. Hans Lutz, Privat-Dozent, Bibliothekar an der Schweizer. Landesbibliothek, über *Allgemeine Bücherkunde* (mit Uebungen), 1 Stunde.